

# Journal de Roubaix

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

## ANNONCES & AVIS DIVERS.



Ce journal paraît deux fois la semaine, le mercredi et le samedi.  
 ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 fr. par an.  
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.  
 Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :  
**Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,**  
**A ROUBAIX,**  
 Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

La rédaction recevra les articles signés indiquant l'adresse exacte de l'auteur, dans le cas où il y aurait à faire des observations.  
 Le Gérant responsable se réserve le droit d'examen.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 24 décembre.

La *Moniteur* contient dans sa partie officielle :  
 Nominations dans la magistrature et dans les tribunaux de commerce ;  
 Rapport à l'Empereur, par le ministre d'Etat et de la Maison de l'Empereur sur le budget de la liste civile pour 1857 ;  
 Décret approuvant la délibération y énoncée du conseil municipal de Belleville (Seine) ;  
 Promotions et nominations dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur ;  
 Décret conférant des médailles militaires ;  
 Successions en déshérence.

### Chronique locale.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1857, le train du chemin de fer N° 5., partant de Lille à une heure quinze minutes de l'après-midi, arrêtera à Armentières.  
 Cette mesure, destinée à faciliter les rapports entre les deux villes, a été prise par le conseil d'administration du chemin de fer du Nord, sur la demande de la Chambre de commerce de Lille.

Les cartes de visite peuvent être envoyées sous enveloppe par la voie de la poste.  
 Le prix de l'affranchissement est fixé ainsi qu'il suit :  
 1° Cinq centimes par enveloppe contenant soit une, soit deux cartes de visite adressées dans la commune siège du bureau de poste de dépôt ou dans les communes desservies par ce même bureau et réciproquement, soit de ces communes pour la commune siège du bureau de poste, soit de ces communes les unes pour les autres ;  
 2° Dix centimes par enveloppe contenant une ou deux cartes de visite expédiées hors de l'ar-

CHEMIN DE FER DU NORD.

### SERVICE D'HIVER à dater du 1<sup>er</sup> décembre 1856.

DE LILLE A MOUSCRON.

	mat.	mat.	mat.	soir	soir	soir	soir	soir	soir
Lille . . . . . Dép.	5	6 45	9 30	12 15	1 15	3 30	4 40	8 05	11
Roubaix . . . . .	5 16	7 01	10	12 31	1 31	3 46	4 56	8 21	11 16
Tourcoing . . . . .	5 32	7 07	10 10	12 37	1 37	3 52	5 02	8 27	11 21
Mouscr. Arr.	5 45	7 20	10 30	12 50	1 50	4 05	5 15	8 40	

DE MOUSCRON A LILLE.

	mat.	mat.	mat.	soir	soir	soir	soir	soir	soir
Mouscron. Dép.		7 45	8 25	11 30	1 30	2 20	4 50	6 55	9
Tourcoing . . . . .	5 15	7 55	8 45	11 40	1 45	2 30	5	7 15	9 10
Roubaix . . . . .	5 22	8 02	9	11 47	2 05	2 37	5 07	7 35	9 47
Lille . . . . . Arr.	5 40	8 20	9 25	12 05	2 30	2 55	5 25	8	9 35

rondissement postal du bureau de poste de dépôt, pour un autre lieu situé dans l'intérieur de l'Empire.

Passé le nombre de deux cartes, il est perçu un port en sus pour chaque carte, suivant sa destination, sans que pourtant la taxe puisse excéder celle que paierait une lettre du même poids.

Les enveloppes des cartes de visite ainsi affranchies ne doivent pas être closes au moment du dépôt, afin que le contenu en puisse être vérifié ; leur fermeture a lieu par les soins des agents de la poste.

Un des riches banquiers qui entreprennent la construction des chemins de fer russes, vient de passer à Tourcoing en revenant de Bruxelles où il s'était rendu pour traiter avec des capitalistes de cette ville.

Après s'être reposé quelque temps à la gare, il a exhibé à la douane française les superbes fourrures dont la saison d'hiver l'avait forcé à se munir.

Il était accompagné d'une partie de sa famille et de plusieurs domestiques.

On nous assure qu'il a fait remettre, à quelques émigrants d'Allemagne, des secours dont ces malheureux avaient le plus grand besoin.

Nous avons assisté, dimanche dernier, à l'ouverture de la société de Saint-Joseph, institution qui manquait à Roubaix et qui est appelé à y opérer beaucoup de bien.

Le président, M. le docteur Garçon, a prononcé, à cette occasion, quelques paroles bien senties que nous résumons en peu de mots :

« Nous ne vous avons pas réunis, Messieurs, » notre société n'a pas été fondée dans un but » de pure religiosité, comme on a pu en répan- » dre le bruit ; mais bien dans le but d'inspirer » et de propager des habitudes d'ordre, d'éco- » nomie, de bienséance, de moralité. Atteindre » ce but serait combler les vœux des personnes » charitables dont les libéralités ont pourvu à » l'établissement de cette société, et les rendre » heureuses d'avoir aidé à l'accomplissement » d'une bonne œuvre.

» Nous avons fait de bien grandes dépenses » pour nous établir, il faudra désormais compter » sur un aide providentiel ; néanmoins, nous » veillerons à ce que les jeux et tous les moyens » honnêtes de récréation ne laissent rien à dé- » sirer. Nous mettons, dès à présent, à votre » disposition ceux que nos ressources permet- » tent ; usez-en en famille, librement, sans con- » trainte. Nous n'imposons pour limites que ce » qui pourrait être contraire à la saine mo- » rale. »

M. le doyen de Saint-Martin a ensuite béni l'établissement ; il était naturel d'appeler sur une œuvre de ce genre, et dès son début, les bénédictions de l'auteur de tout bien.

C'est encore pour nous une occasion de le dire, la charité est ingénieuse à Roubaix ; elle y revêt toutes les formes, elle y répond à tous les besoins. Ici elle entend de moraliser les récréations de la jeunesse aussi bien que les délassements des hommes qui travaillent, d'en éloigner tout sujet de scandales, de proscrire le goût de dépenses et de dissipations si funestes aux familles. Ici, la charité a compris noblement l'amour du prochain ; et enfin, po ur me servir d'une pensée que le docte et religieux écrivain, dont notre président est le genre, appliquait aux bons livres, ici la charité a compris qu'elle ne devait pas être moins pressée de déposer dans tous les rangs de la société, des principes d'ordre et de morale, des bons exemples, que de porter dans l'asile du pauvre de l'argent et du pain.

LEURIDAN-TESTELIN.

La Loterie Saint-Roch vient d'adresser une troisième circulaire à tous les détenteurs de ses billets, pour leur rappeler que les billets payés ou réglés avant le tirage, auront seuls droit aux chances de gain, et que s'il arrivait que l'un de ces billets, non payé ou réglé, gagnât un lot, le bénéfice en appartiendrait à l'œuvre.

### FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

24 DÉCEMBRE 1856.

#### LE MEXICAIN. (1)

(SUITE.) — Voir le numéro du 20 décembre.

#### CHAPITRE LVII.

#### PEINE ET PLAISIR.

Cependant le bruit se répandait à Ligneville de la prochaine arrivée de monsieur de Bellancourt. On savait déjà qu'il avait marié sa petite-fille et qu'il allait définitivement fixer sa résidence au château, au moins pendant la belle saison. Je n'ai pas besoin de dire que madame Colas fut instruite une des premières de ces nouvelles : elle était au courant de tous les préparatifs qui se faisaient pour remettre la demeure du vicomte en état de recevoir son maître, et bien loin de s'y prêter comme autrefois, la bonne fermière ne voyait pas sans inquiétude un retour qui allait renouveler les chagrins de son fils.

Edouard avait, en effet, vécu fort tranquille depuis le départ de Céline, surveillant avec sa mère les divers travaux de la ferme, vaquant à ses nombreuses occupations avec un zèle digne d'éloges ; mais une secrète mélancolie s'était emparée de son âme et le rendait insensible à

tous les plaisirs qu'il recherchait auparavant avec toute l'ardeur naturelle à son âge. Son plus grand soin était de fuir toute espèce de société, et à l'exception de sa mère et de ses ouvriers, il ne voyait personne.

Madame Colas s'affligeait de son obstination et ne savait quel moyen employer pour le tirer de cette situation alarmante pour sa santé, lorsqu'elle reçut d'Orléans une lettre qui vint aggraver sa peine.

Son frère lui mandait que, trompé par monsieur Dormilly, son correspondant de Paris, en qui il avait une aveugle confiance, il venait de perdre toute sa fortune par la banqueroute de ce adroit fripon. Ce qui restait au pauvre monsieur Bouillé, était à peu près suffisant pour sauver son honneur, pourvu que sa sœur n'exigeât pas d'entrer en partage avec les autres créanciers pour les avances qu'elle avait faites, et il la conjurait de faire ce sacrifice, afin qu'il n'eût pas la honte de *manquer* à son tour.

— Voyez-vous cet imbécile ! dit-elle en donnant la lettre à son fils, confier tout son magot à ce muscadin de Paris, qui se donne de grands airs, vous toise les gens du haut en bas et finit par leur escamoter leur bourse ! et c'est mon frère, un homme de cinquante ans, qui se laisse attraper de cette manière !

— Il a tort, sans doute, ma mère, répondit Edouard après avoir lu, mais il en est bien puni, et il y aurait de la cruauté à compléter sa ruine en usant de vos droits.

— Qui te parle d'user de mes droits ? Ce n'est pas une cinquantaine de mille francs de plus ou moins, qui me rendront ni plus grasse ni plus maigre. J'aurais mieux aimé ne pas les perdre, à la bonne heure ; mais puisque je n'ons pas le choix, il faut faire une croix dessus

et n'y plus penser. A présent, ce n'est pas tout : ce pauvre homme est dans l'inquiétude : avec ça, c'est toujours mon frère. Si tu parlais, Edouard ? Si t'allais lui dire qu'il y a encore à la ferme des chambres pour lui et sa famille ; qu'il paie ses dettes et qu'il ne s'embarrasse pas de l'avenir ; hein, qu'en penses-tu ?

— Vous prévenez mes desirs, répondit Edouard en lui sautant au cou, je n'aurais pu voir mon oncle dans la misère, et c'est un message de bonheur que vous me donnez-là.

— En ce cas, ne diffère pas plus longtemps : il ne faut pas laisser les gens dans la peine, quand on peut les en tirer ; d'ailleurs, tu sais qu'on attend demain ou après monsieur le vicomte avec sa fille, madame..... madame je ne sais plus qui. Je crois que tu ne seras pas fâché d'être absent pour ce moment-là.

— Oui, ma mère, vous avez raison : il vaut mieux que je parte tout de suite.

Un nuage de tristesse vint obscurcir les traits d'Edouard, animés l'instant d'avant par l'idée de faire une bonne action ; mais il ne dit plus rien et fit tous ses préparatifs pour se mettre en route dès le même jour. La carriole verte fut encore une fois disposée, parce qu'il comptait ramener toute la famille avec lui, et il partit non sans songer à un voyage semblable qu'il avait fait avec Céline, plus d'un auparavant.

— Jusqu'à quand ma pauvre raison, disait-il en se dirigeant vers Orléans, sera-t-elle assez faible pour me laisser en butte à des souvenirs que je voudrais en vain bannir de ma mémoire ? Je souffre et je n'ai pas le courage de repousser la cause de mon mal. Céline.... elle est maintenant l'épouse d'un autre !..... et moi, je l'aime encore !... Ah ! je suis un insensé. Toute entière à son bonheur, elle oublie sans doute qu'il

existe encore un Edouard qui eût donné toute sa vie pour être aimé d'elle un seul jour. Peut-être mon nom lui est-il déjà tout-à-fait étranger.... Je veux l'oublier aussi : oui, j'y parviendrai, il faut que j'y parvienne.

Cette résolution prise, Edouard ne s'occupait plus que de son oncle, des consolations qu'il devait porter à sa famille et il réussissait assez bien à détourner sa pensée du sujet qu'il craignait et qu'il chérissait le plus ; mais en passant à Malesherbes, il revit l'auberge où il avait exposé ses jours avec tant de plaisir pour Céline : il ne pouvait s'empêcher d'y penser.

— Je n'y entrerais pas, se dit-il avec fermeté, et il passa outre.

Près d'Orléans, il reconnut la vieille mesure derrière laquelle il était allé pour se battre avec Télasco.

— Que ne m'a-t-il tué alors ! dit-il en soupirant, et il retomba dans sa mélancolie ordinaire.

En arrivant à Orléans, il se rendit d'abord chez monsieur Bouillé ; mais la maison était vacante : deux affiches à moitié déchirées annonçaient qu'une vente de meubles y avait eu lieu les jours précédents. Edouard fut encore plus attristé de cet aspect d'abandon. Il s'informa près des voisins, qui lui apprirent que la famille Bouillé s'était retirée dans une chambre au troisième étage, chez un épicier de la rue Bannier.

— Tout le monde les plaint, disaient-ils, car s'ils n'ont plus rien, c'est qu'ils n'ont voulu faire tort à personne. Il y en a tant d'autres qui commencent par faire leur part, et qui crient ensuite : Sauve qui peut !

Edouard se transporta sur le champ rue Bannier, et parvint à découvrir le misérable logement que son oncle avait choisi. Au bout d'un

(1) La reproduction de ce feuilleton est interdite.